

Profil de poste : CPC MOLSHEIM

Circonscription : MOLSHEIM (Vallée de la Bruche)

49 écoles : 27 écoles primaires, 13 écoles élémentaires, 9 écoles maternelles - 207 classes (5 collèges).

1. Définition du poste et des missions :

Le conseiller pédagogique de circonscription exerce sous la responsabilité de l'IEN dont il est le collaborateur direct. Ses nombreuses missions, principalement d'ordre pédagogique, requièrent des compétences organisationnelles. Le CPC partage ses connaissances et compétences avec l'équipe de circonscription et peut être conduit à accomplir des tâches administratives ou de représentation de l'IEN, s'inscrivant dans le plan de travail de la circonscription.

Formation et accompagnement des enseignants

- La mission prioritaire du CPC est l'accompagnement et le suivi des enseignants : analyse des besoins, préparation de séance, intervention ciblée, observation et analyse de pratique, entretien...
- Le CPC contribue à la conception du plan de formation et assure la gestion des actions de formation à l'aide du logiciel GAIA ;
- Il conduit les actions de formation et d'animation inscrites au plan de formation de la circonscription et accompagne des constellations d'enseignants dans le cadre du *Plan français* ;
- Il contribue à l'actualisation, la production et la mutualisation de ressources pédagogiques ;
- Il participe aux actions, impulsions et formations inter-degrés ;

Accompagnement des écoles :

Le CPC contribue à optimiser le fonctionnement de chaque école. Dans cette perspective, il répond à toute demande d'accompagnement, d'aide et de conseil, individuelle ou collective (équipe d'enseignants), par le biais de la médiation, de la négociation, de la remise en question du fonctionnement ou de l'organisation d'une classe/école. Il apporte ainsi son soutien, son appui et son aide aux enseignants provisoirement en difficulté, à ceux qui interrogent leurs pratiques, ou qui se préparent à un examen professionnel.

Dans le cadre de l'accompagnement de dispositifs et projets pédagogiques ambitieux, le CPC favorise la communication et la négociation avec les partenaires locaux.

Suivi des élèves

- Le CPC participe au contrôle des acquis des enfants instruits dans la famille ;
- Par son expertise, il contribue à apporter une réponse adaptée aux besoins des élèves, dans le cadre des projets d'école, de la différenciation pédagogique, des dispositifs pédagogiques (PPRE, APC...), etc...

2. Compétences et qualités requises par le candidat :

- **Compétences pédagogiques** avérées sur l'ensemble des cycles et des domaines d'activité de l'école primaire (et plus particulièrement l'enseignement du français) ;
- maîtrise de l'ingénierie de formation ;
- **autonomie**, prises d'initiative et sens des responsabilités ;
- capacités relationnelles d'accueil, d'**écoute**, d'analyse, de conseil et d'**empathie** ;
- sens de la médiation et de la coopération, aptitude à **travailler en équipe** ;
- qualités de discrétion, de confidentialité, de **loyauté**.

3. Recrutement

Le candidat, titulaire du CAFIPEMF, sera reçu et entendu par une commission (IEN, conseiller pédagogique). Ce poste est incompatible avec tout fractionnement de service et exige une **grande disponibilité**.

Contact pour obtenir plus d'informations : IEN Molsheim : 03 88 49 77 90 – ien.molsheim@ac-strasbourg.fr